

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

Commune :
Créancey

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 378 M
Numéro d'ordre du registre de
constatation des droits : _____
Cachet du service d'origine :

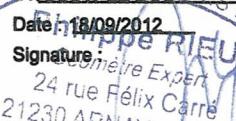
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : du 18/09/2012 effectué sur le terrain;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par M _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A CREANCEY, le 18/09/2012

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le piquetage.
(2) Qualité de la personne agrée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien titulaire du certificat, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mentataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).

Section : AB
Qualité du plan : régulier <20/03/80
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 18/09/2012
Support numérique :

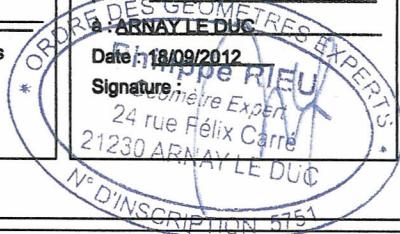
Document d'arpentage dressé
par M. Philippe RIEU

24 rue Félix Carré

21230 ARNAY LE DUC
Signature : 

Date : 18/09/2012

N° D'INSCRIPTION : 5751



Signatures:

Commune de CREANCEY M. Michel MAIRE Mme Michèle MAIRE M. Jean-Michel PAIN Mme Marie PAIN
représentée par le Maire:
M. BERTHOUX Denis

